Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 96 (1951)
Heft: 12

Artikel: Défense occidentale
Autor: Pergent, J.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-348462

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DÉFENSE OCCIDENTALE

Les « Sages » et le Proche-Orient

Cette saison automnale de la Défense occidentale, qui semblait se dessiner en fin d'été, sera d'un éclat moins brillant que celui auquel on pouvait s'attendre. Le monde occidental, et tout particulièrement l'Europe, donne des signes d'essoufflement dans son effort de réarmement. Les peuples arabes, agissant par impulsions en chaîne, cherchent à se libérer de l'emprise britannique. Enfin l'U.R.S.S. poursuit et intensifie son « offensive de paix », notamment en soulevant habilement la question de la réunification de l'Allemagne, ce qui a immédiatement pour effet de faire douter — si ce n'est remettre en cause — de l'intégration et du réarmement de celle de Bonn.

Ces trois facteurs ont eu certainement une action retardatrice sur l'organisation encore en plein développement de la Défense de l'Occident.

Le Comité des « Sages »

Pour obvier aux difficultés, perceptibles dans le domaine économique, de l'effort de réarmement européen, il a été créé à la suite des entretiens d'Ottawa et dans le cadre du Pacte de l'Atlantique-Nord, un nouvel organisme économique, dit « Comité temporaire » et appelé communément comité des « Sages » ou des « Douze Apôtres » — deux dénominations assez prometteuses... Sa mission est la recherche de l'équilibre des besoins et des ressources de chaque pays membre.

Rappelons que ce comité a pris la place d'un organisme projeté qui devait être une sorte de directoire économique sous

la coupe des seuls «Trois Grands». Durant les débats de Washington et d'Ottawa les petits Etats membres du Pacte ont fait valoir leur volonté d'être représentés au sein d'un organisme appelé à prendre des décisions peut-être capitales quant à l'économie de tous les membres. Ainsi au lieu d'un organisme d'allure autoritaire est née une petite assemblée représentative. Ce qui a été perdu en vigueur se trouve compensé par une coopération plus profonde de tous.

Il est certain que si les difficultés économiques et financières, à moins d'être accompagnées de gros revers militaires, n'ont jamais arrêté les guerres, ces mêmes difficultés ont toujours freiné considérablement leur préparation, souvent même en ce qui concerne les mesures les plus élémentaires et nécessaires. En temps de guerre les belligérants vivent sur leur substance, sur leur capital. En temps de paix les peuples créent leur capital, forment leur substance. Comment donc mettre sur pied une organisation qui se veut aussi puissante que celle de la Défense Occidentale sans toucher au capital ? Ou comment rogner le capital tout en le reconstituant ? C'est là semble-t-il le cœur du problème.

Et c'est là également la raison qui a présidé à la création de ce nouvel organisme. Il s'agira d'apprécier, de soupeser l'effort de chacun et de déterminer s'il est compatible avec les moyens de l'intéressé ainsi que proportionné aux moyens et efforts des autres partenaires.

On n'a pas manqué de dire que le nouvel organisme, un des seuls résultats tangibles des grandes conférences « atlantiques » sur sol américain, n'était qu'un rouage de plus de l'organisation atlantique déjà très lourde et étoffée. Peut-être. Néanmoins le besoin semble précisément s'en être fait sentir. Il existait jusqu'alors deux organismes à compétence économique : un Bureau de la production pour la défense, et un Bureau financier et économique (en liaison avec l'O.E.C.E.). Ces deux bureaux ont un rôle essentiellement technique et une activité nettement délimitée. Le nouveau Comité temporaire a beaucoup

plus un rôle d'arbitre et doit chercher à mettre le liant nécessaire entre, d'une part, les organismes militaires et le commandement atlantique, qui eux œuvrent de toutes leurs forces dans le sens de la mission de défense qu'ils ont reçue ; et de l'autre, les possibilités économiques réelles des peuples, qui finalement supportent le lourd fardeau du réarmement. Il est donc au point de contact des plans, forcément à caractère théorique et idéal, et de leur exécution concrète.

On a appris que ces « Sages » ou « Apôtres » — et pourquoi pas les deux qualificatifs réunis ?... — s'étaient déjà mis au travail. Il est cependant trop tôt pour se rendre compte si leur activité de coordination pourra faire progresser le vaste problème en cause, ou si, au contraire, leur action se bornera à répercuter les doléances et freiner l'effort de défense.

Le Proche-Orient

Le second résultat, d'ailleurs le second des deux résultats connus des conférences internationales, a été une décision quant à l'organisation stratégique de l'Orient. Assez curieusement les graves rebuffades que la Grande-Bretagne a subies dans cette région sont survenues après-coup.

Il s'agit plus exactement d'une décision d'ordre politique : l'inclusion de principe de la Grèce et de la Turquie dans le Pacte Atlantique. Celle-ci n'est pas encore acquise définitivement puisque soumise encore aux ratifications parlementaires. Mais les oppositions gouvernementales, notamment de la part des pays nordiques, sont tombées. Ces dernières prouvent une fois de plus les difficultés qui surgissent à grouper les vieux pays européens dans un même cadre défensif, chacun s'évertuant à limiter les risques à sa propre région.

Toutefois sans plus attendre, le rôle stratégique de ces deux pays a été fixé et l'on passe d'ores et déjà à une réalisation attendue depuis longtemps. — Il était peut-être loisible de concevoir une autre solution que celle adoptée consistant

en un commandement détaché et semi-autonome du Proche-Orient. On a déjà vu que l'organisation des grands commandements de la défense de l'Europe a eu quelque chose d'étriqué, ou en tout cas de resserré vers le nord et axé essentiellement dans la grande plaine européenne. Ainsi la zone Europe-Centre aurait pu s'étendre jusqu'à l'Adriatique et faire face au bassin danubien. Dans ce cas la zone de l'Europe du Sud, au lieu de se limiter au théâtre italien et à la partie septentrionale de la Méditerrannée, eût englobé la totalité de ce bassin et surtout sa partie orientale. En d'autres termes ce commandement eût compris tous les théâtres opposés à la Russie d'Europe (Balkans et Caucase). L'entité méditerranéenne eût été le pendant de celle de la Baltique. — Le commandement soviétique sera vraisemblablement unique pour toute cette zone de la Russie d'Europe. Ne serait-il pas logique de lui opposer une même unité de commandement ?

Les deux guerres mondiales ont fait apparaître une extension continuelle des fronts de bataille et les belligérants ont toujours été somme toute en retard sur cette tendance. En 1918, l'armée d'Orient de Salonique était considérée au G.Q.G. allié comme opérant sur un « Théâtre d'Opérations Extérieures ». Maintenant ce même théâtre sera inclus dans le dispositif d'ensemble, mais peut-être déjà le « front » se sera-t-il étendu à la taille et à l'immensité continentale de l'adversaire éventuel.

Quoi qu'il en soit, sauf complication politique imprévisible, la Grèce et la Turquie vont être les treizième et quatorzième partenaires de la Défense Occidentale. Et stratégiquement la Grèce sera rattachée au commandement européen et à la zone de l'Europe du Sud. La Turquie deviendra le noyau d'un nouveau commandement du Proche-Orient dépendant probablement des organismes militaires du Pacte (Standing Group), mais sans subordination directe au commandement suprême du général Eisenhower. La délimitation du commandement européen et de celui du Proche-Orient sera tracée

en Mer Egée, c'est-à-dire une des régions les plus sensibles de la défense de l'Occident.

Il est naturellement des raisons politiques — qui ne peuvent pas être méconnues sur ce plan où la politique et la stratégie sont en étroite interférence — à la création de ce commandement autonome oriental. Deux pays peuvent y jouer le rôle de clé de voûte : la Turquie par sa situation géographique et la valeur de son armée, en état de semi-mobilisation et d'entraînement intensif depuis 1939 ; et l'Angleterre, par l'importance de ses bases terrestres, navales et aériennes dans tout l'Orient et l'influence prépondérante dont elle disposait auprès des pays arabes et orientaux.

L'Angleterre a tenu opiniâtrement à avoir ce commandement. Or au moment où elle l'obtient sa position politique se trouve, peut-être momentanément, assez compromise. Elle risque d'être clé de voûte sans voûte. Cette perte de vitesse britannique ne met pas en cause le principe même de la création de ce nouveau commandement oriental mais elle lui ménage d'ores et déjà de sérieuses difficultés. Cette sorte de réveil des nationalités, explosant d'ailleurs dans un esprit étroit, naïf et confus, presque à contre-sens, est en définitive une des meilleures armes que le Kremlin ait eues. On a donc pu parler d'un troisième front de la guerre froide.

Le projet de commandement du Proche-Orient soumis à l'Egypte, à seule fin semble-t-il de donner à ce pays la satisfaction de le repousser, n'en éclaire pas moins certaines des vues des Occidentaux. La zone du Canal de Suez serait ainsi appelée à prendre stratégiquement une énorme importance ; elle deviendrait le centre d'un groupement de forces alliées, étoffées notamment par celles des Dominions britanniques. L'Egypte même, sol et forces, devrait être incluse dans le système défensif envisagé. — Enfin le projet en question mentionne bien que le rattachement politique des pays orientaux au Pacte doit encore être étudié, ainsi que la subordination des forces armées de ces pays ou de celles y stationnant.

En définitive, cette question de la défense de l'Orient a fait un pas en avant décisif en ce qui concerne la Grèce et la Turquie, mais elle paraît bien, dans les circonstances actuelles, en avoir fait un en arrière du fait de l'Egypte.

La troisième grosse question de la Défense Occidentale, celle du réarmement et de la participation de l'Allemagne, qui semblait venir à maturité, est redevenue stationnaire pour une nouvelle période. Tout s'est mis contre elle. Les élections anglaises, elles-mêmes en grande partie provoquées par une situation internationale plus qu'instable, veulent que la Conférence de Rome, où la participation allemande devait être traitée sur le plan militaire, soit renvoyée. Et pendant ce temps la campagne soviétique pour la réunification de l'Allemagne bat son plein ; elle ne peut guère entamer la résolution « atlantique ». Mais le quinzième partenaire n'est pas pour aujourd'hui, ni son contingent de dix divisions, ni l'armée européenne.

J. PERGENT
(Chef de Bataillon du cadre de réserve J. Perret-Gentil.)